

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2010

FILIERES TERTIAIRES :

- |   |  |
|---|--|
| - ASSURANCE                               | - SECRETARIAT BUREAUTIQUE                                |
| - ASSISTANT DE GESTION PME-PMI            | - SECRETARIAT DE DIRECTION BILINGUE                      |
| - BANQUE                                  | - SECRETARIAT DES CARRIERES<br>JURIDIQUES ET JUDICIAIRES |
| - COMMUNICATION D'ENTREPRISE              | - SECRETARIAT MEDICAL                                    |
| - FINANCES-COMPTABILITE                   | - TOURISME ET LOISIRS                                    |
| - GESTION COMMERCIALE                     | - TRANSIT-TRANSPORT                                      |
| - GESTION HOTELIERE                       | - TRANSPORT ET LOGISTIQUE                                |
| - GESTION TOURISTIQUE ET HOTELIERE        | - CARRIERES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES                    |
| - GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES | - PROFESSIONS IMMOBILIERES                               |
| - GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE         | - DOCUMENTALISTE   |
| - ARCHIVISTE                              |  |

EPREUVE :

**ECONOMIE**

Durée de l'épreuve : 3 Heures

Coefficient de l'épreuve : 3

**DOCUMENT : PROTECTIONNISME OU LIBRE-ECHANGE**

La question du choix politique entre libre-échange et protectionnisme est une question classique de l'économie politique, depuis ses débuts. Elle a aussi une forte dimension idéologique, puisqu'elle n'est qu'un aspect de la question plus vaste de la régulation du marché, à laquelle chacun répond différemment selon la confiance plus ou moins grande qu'il accorde aux mécanismes de ce marché.

Ramener le problème à un choix radical entre tout protectionnisme et tout libre-échange est simpliste. Ce sont des situations extrêmes, irréalistes dans la plupart des pays. Il s'agit plutôt de déterminer le degré approprié d'ouverture et de régulation des échanges internationaux ainsi que les critères qui doivent guider la politique commerciale.

Protectionnisme et ouverture ne sont pas contradictoires si on prend soin de distinguer l'ouverture du libre-échange, et le protectionnisme de l'autarcie. Cette dernière n'est envisagée par personne. L'ouverture internationale est essentielle au développement, bien au-delà des gains résultant de la spécialisation que la théorie du commerce international met en avant. Elle favorise en effet l'accès à des marchés bien plus vastes que le marché intérieur et peut stimuler la concurrence sur ce marché intérieur. Surtout, l'ouverture donne accès à des facteurs de production rares, en particulier les techniques développées ailleurs et les capitaux. Cependant, il n'est évidemment pas suffisant d'ouvrir grand la porte pour que débarquent les entreprises étrangères, ni pour que celles-ci aient une influence positive sur l'économie locale.

Les premiers plaidoyers des économistes en faveur du libre-échange datent de la fin du XVIIIe siècle. Depuis, les phases de libération des échanges et de fermeture

relative se sont succédées et aucun pays n'a, aujourd'hui comme hier, totalement ouvert ses frontières. Plus : historiquement, aucun pays ne s'est développé sans recourir au protectionnisme. Aux Etats-Unis, la question fut en partie à l'origine de la guerre de Sécession, qui opposa le sud libre-échangiste (ses exportations agricoles l'y incitaient) et le nord protectionniste (il s'agissait de se prémunir de la concurrence britannique). De fait, à chaque époque, le libre-échange est surtout soutenu par les puissances dominantes qui n'ont rien à en craindre du fait de leur supériorité technique. C'est ainsi que l'Angleterre n'a milité pour le libre-échange que durant la seconde moitié du XIXe siècle et les Etats-Unis un siècle plus tard, une fois leur suprématie établie.

Certes, à l'exception de l'expérience soviétique, interrompue par l'histoire, la plupart des processus de développement réussis s'appuient sur la mise en place d'une économie de marché ouverte. Mais l'ouverture sur l'extérieur n'est qu'un aspect de ces réussites, de sorte qu'il est assez difficile d'en isoler l'effet propre. De plus, l'intégration d'un pays dans l'économie mondiale est d'autant plus grande que le marché intérieur est à l'origine petit, car la production efficace de nombreux biens ou services nécessite un marché suffisamment vaste. L'économie de Taiwan est forcément plus ouverte que celle des Etats-Unis avec son vaste marché intérieur, une caractéristique initiale dont on devrait tenir compte dans la comparaison des taux d'ouverture des pays.

La question du lien empirique entre ouverture et croissance fait l'objet de polémiques incessantes dans la littérature économique. Selon un article souvent cité au cours du dernier quart de siècle, les pays dont l'ouverture a le plus augmenté ont connu la croissance la plus rapide. Tout le problème est de savoir dans quel sens se fait la relation : est-ce l'ouverture qui favorise la croissance ou la progression des performances qui favorise à la fois la croissance et l'ouverture ? Il est bien difficile de répondre à cette question, d'autant que ces pays sont aussi ceux qui ont la protection douanière la plus importante. La comparaison entre les droits de douane dans un pays et le taux de croissance de ce dernier ne donne d'ailleurs aucun résultat probant.

Le cas des pays d'Asie orientale comme la Corée du Sud ou, plus récemment, la Chine a été beaucoup discuté récemment. La région a en effet connu un développement d'autant plus remarqué qu'il s'est accompagné d'une intégration spectaculaire dans les échanges internationaux. Mais, là encore, cet exemple peut aussi bien être utilisé pour montrer que l'ouverture des frontières est bonne pour la croissance que pour montrer, au contraire, que le protectionnisme est nécessaire. En effet, ces pays ont utilisé l'ouverture sur l'extérieur dans leur stratégie de croissance, mais il ne s'agit en aucun cas de libre-échange. Le cas de la Chine dont les exportations dépassent désormais celles des Etats-Unis, mais qui utilise une monnaie volontairement sous-évaluée et demande aux Chinois d'acheter chinois, illustre bien cette ambiguïté.

**La plupart des raisonnements montrant l'intérêt du libre-échange partent de l'hypothèse, rarement conforme à l'observation, de marchés parfaitement**

**concurrentiels.** En présence d'économies d'échelle, les entreprises qui vendent le plus sont les plus compétitives. Il peut donc être justifié de protéger le marché intérieur, lorsque celui-ci est vaste, pour permettre aux entreprises locales d'atteindre une taille suffisante pour être compétitives. Un cas de figure assez proche est celui où le coût d'entrée sur un marché dépend de l'expérience acquise. Les nouveaux entrants qui ont du mal à être compétitifs, peuvent le devenir si un protectionnisme temporaire leur donne la possibilité d'accumuler l'expérience nécessaire. Cet argument a été développé dès le XIXe siècle par Friedrich List (1789-1846) sous le nom de protectionnisme éducateur ou de protection des industries naissantes. C'est un argument important en faveur du protectionnisme.

Lorsque l'échelle nécessaire pour être compétitif est telle qu'il n'y a place que pour un producteur sur le marché mondial, des subventions à une entreprise nationale peuvent donner à cette dernière un avantage qui la conduit au monopole mondial. Dans les années 1980, Barbara Brander et James Spencer ont présenté des modèles s'inspirant de cette idée, en l'appliquant notamment au cas de la concurrence entre Airbus et Boeing. Ils ont montré qu'une « *politique commerciale stratégique* » peut donner un avantage décisif à une entreprise sur l'autre.

Un cas très différent est la situation dans laquelle une activité économique dégage des externalités positives. Si, par exemple, les industries culturelles comme le cinéma dégagent des externalités positives, sous la forme de cohésion nationale ou de capital humain, ces externalités peuvent justifier des mesures de protection. La difficulté est que ces externalités sont souvent impossibles à mesurer ; le jugement à leur sujet est purement politique. D'autres arguments politiques sont invoqués en faveur des fournisseurs de la défense nationale, considérés comme ayant une fonction stratégique, ou de l'agriculture, au nom de l'autosuffisance alimentaire. Ces références à l'intérêt national sont vagues mais fréquentes, la plupart des pays possédant des lois soumettant les investissements étrangers à autorisation lorsque l'intérêt national est en jeu.

Pour que les avantages de l'ouverture puissent se concrétiser, la concurrence internationale doit être loyale. Ainsi, les entreprises issues d'un pays réglementant sévèrement les émissions polluantes sont désavantagées par rapport à celles qui sont installées dans un pays offrant des conditions plus laxistes. En l'absence d'accords mondiaux, il peut alors être justifié de taxer les importations des pays polluants (taxe carbone) afin de rétablir l'équilibre. Le même raisonnement est parfois employé à propos du dumping social, c'est-à-dire de législations sociales laxistes qui procurent un avantage compétitif (si le temps de travail des routiers est limité à 60 heures par semaine dans certains pays européens et 48 heures dans d'autres, par exemple). Mais l'argument est plus faible dans ce cas, car il est difficile de parler de déloyauté à propos de choix de société différents. En outre, il ne serait pas forcément juste d'imposer aux pays pauvres les normes sociales des pays riches.

Enfin, certains estiment que le protectionnisme est la seule façon d'empêcher la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée des pays développés, liée à la concurrence entre salariés de divers pays. John Maynard Keynes doutait qu'il soit possible de concilier libre-échange et plein-emploi, car les actions de relance de la

demande impulsées par l'Etat sont rendues inefficaces par l'ouverture internationale. Mais seul un ensemble de grande taille, comme les Etats-Unis ou l'Union européenne, peut envisager ce type de protectionnisme.

Auteur : ARNAUD PARIENTY

Source : ALTERNATIVES ECONOMIQUES

N° 283 Septembre 2009

P 76-77-78

A l'aide du texte et de vos connaissances répondez aux questions.

### **ECONOMIE GENERALE**

1°/ Définissez :

- a) – Dumping.
- b) – Libre-échange.
- c) – Contingentement.
- d) – Taux de change.

2°/ Recensez les arguments en faveur :

- a) – Du libre-échange.
- b) – Du protectionnisme.

3°/ Expliquez les caractéristiques du marché de concurrence pure et parfaite.

### **ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES**

1°/ Définissez :

- a) – Les externalités.
- b) – Economies d'échelle.
- c) – Spécialisation
- d) – Effet d'expérience.

2°/ Comment le «protectionnisme-éducateur» peut-il favoriser le développement des entreprises africaines ?

3°/ Expliquez trois (3) modalités de croissance externe des entreprises.

\*\*\*\*\*